C'est quoi le quitus fiscal ?

Le quitus fiscal est u document administratif conjointement délivré par les services des impôts et du trésor. Il sert à attester que son bénéficiaire est à jour de ses obligations de déclaration et de paiement des impôts et taxes

Qui peut obtenir le quitus fiscal ?

Toute personne assujettie à l'obligation de déclaration et de paiement d'impôts et de taxes peut formuler une demande de quitus fiscal.

À quoi sert le quitus fiscal ?

Le quitus fiscal est une pièce obligatoire pour la soumission aux marchés publics et c'est une pièce obligatoire préalable à tout paiement effectué par un comptable public au profit d'un fournisseur de biens et de services.

Comment obtenir le quitus fiscal ?

Pour obtenir le quitus fiscal il faut adresser une demande écrite au chef du centre des services fiscaux territorialement compétent. Cette demande doit être accompagnée :

- des pièces justificatives de la situation fiscale notamment les décharges des déclarations fiscales et des quittances de paiement ;
- d'un timbre fiscal de 2 000 francs.

Nota : la délivrance du quitus est totalement gratuite.

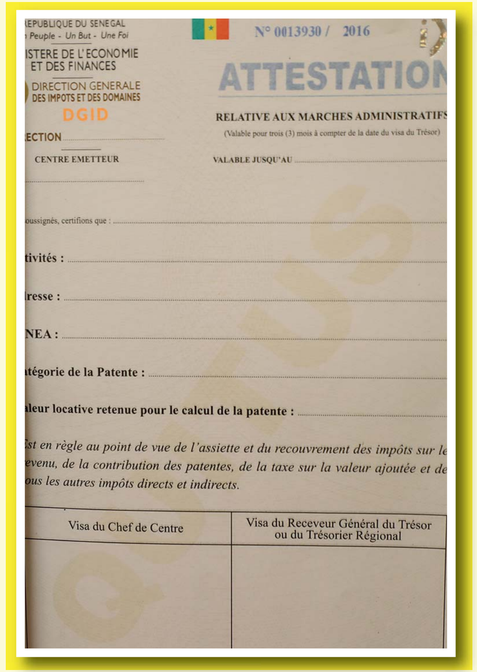

EPUBLIQUE DU SENEGAL
Peuple - Un But - Une Foi
STERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DGID
ECTION
CENTRE EMETTEUR

N° 0013930 / 2016

ATTESTATION

RELATIVE AUX MARCHES ADMINISTRATIFS

(Valable pour trois (3) mois à compter de la date du visa du Trésor)

VALABLE JUSQU'AU

oussignés, certifions que :

tivités :

resse :

NEA :

tégorie de la Patente :

leur locative retenue pour le calcul de la patente :

st en règle au point de vue de l'assiette et du recouvrement des impôts sur le evenu, de la contribution des patentes, de la taxe sur la valeur ajoutée et de ous les autres impôts directs et indirects.

Visa du Chef de Centre	Visa du Receveur Général du Trésor ou du Trésorier Régional

déclaration d'existence ?

toute personne physique ou morale qui démarre une activité ou une profession au